

## **Vœu présenté par le groupe Socialistes, Radicaux et Citoyens, le groupe Communiste et Républicain et le groupe Ecologie et Solidarité**

### **Face aux menaces de désindustrialisation et aux pertes d'emplois, tous mobilisés !**

Après l'annonce il y a quelques jours par le groupe Heidelberg Materials de fermer les cimenteries de Villiers-au-Bouin (37) et Beffes (18), dans un contexte de crise immobilière et de baisse des besoins en matériaux, nous apprenons avec la plus grande stupéfaction que Duralex® sollicite l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire afin de trouver un repreneur.

Sauvée il y a 3 ans, cette entreprise emblématique a traversé la crise énergétique, l'inflation, la baisse de consommation et a subi la sentence d'une décision de justice non définitive qui la contraint à endosser la dette carbone de l'exploitant précédent. C'est désormais trop et aujourd'hui elle doit faire face à un redressement judiciaire dont on sait les risques pour la viabilité de l'entreprise et le maintien des emplois.

La réindustrialisation c'est d'abord le développement des sites historiques, c'est d'abord le soutien aux productions *made in France*, c'est d'abord le maintien des emplois existants. Ce nouveau coup dur pour l'industrie régionale, qui concerne un produit représentatif de notre territoire, doit nous faire prendre conscience que la réindustrialisation est fragile et envisager toute solution y compris les plus innovantes.

Dans cette période si alarmante pour les salariés situés au cœur de bassins de vie et d'emplois fragiles, notre plus grande attention va vers eux ! Ce seraient 94 postes à Beffes dans le Cher et 80 postes à Villiers-au-Bouin en Indre-et-Loire qui seraient ainsi supprimés. Pour Duralex®, ce sont 230 femmes et hommes attachés à leur entreprise et dont l'avenir dépend de la survie d'une entreprise ancrée dans le paysage industriel et reconnue pour son savoir-faire unique.

Avec la fermeture de ces sites, ce sont nos territoires qui sont menacés de perdre des éléments importants de vitalité économique et sociale ainsi que d'attractivité, notamment pour la ruralité qui constitue à l'évidence le terreau et l'espace de développement de très nombreuses activités industrielles. Chaque usine qui ferme dans ces territoires constitue un danger supplémentaire pour le maintien et le développement de l'école, de l'accès aux soins, du commerce de proximité, des services publics, portant ainsi un coup supplémentaire à l'attractivité du territoire.

Face à ces deux situations industrielles aux lourdes conséquences sociales et économiques, tout doit être mis en œuvre pour trouver des issues sauvegardant l'emploi, les savoir-faire et préservant l'identité industrielle de notre territoire.

**Le Conseil Régional du Centre-Val de Loire, réuni en session plénière le 18 avril 2024, demande :**

- **que soient réunis en urgence, les représentants de l'Etat, les responsables de l'entreprise, ainsi que les représentants du personnel sur chacun des sites pour rechercher toutes les solutions qui permettraient de sauver ces activités et ces emplois.**
- **que soient mobilisés tous voies et moyens pour la recherche de repreneurs potentiels, et que soit mise en place une cellule d'urgence sociale locale réunissant l'Etat, France Travail et tous les acteurs utiles, La Région participerait bien évidemment à ces réunions.**
- **que soient proposés dans ces phases difficiles, notamment pour Duralex, des aménagements notamment financiers, permettant la recherche de solutions.**

**Adopté à l'unanimité**